



AVIS D'APPEL A CANDIDATURES POUR LE POUR LA REVISION DU GUIDE TECHNIQUE ET DES MODULES DE FORMATION DU PNLT

Date: 17/01/12

Pays : Togo

Description de la mission: Sélection d'un consultant pour la révision du guide technique et des modules de formation du PNLT

Titre du Projet : Renforcement du Programme National de lutte contre la Tuberculose » (Round6)

Période d'affectation/services (le cas échéant) : Février 2012

La Proposition doit être soumise par e-mail à l'adresse recrutement.tg@undp.org, ou déposée sous pli fermé au siège du PNUD (40, avenue des Nations Unies, à Lomé) au plus tard le **30 janvier 2012**. La mention « **Consultant pour la révision du guide technique et des modules de formation du PNLT** » devra figurer sur le pli déposé ou en objet de l'e-mail envoyé.

Toute demande de clarification doit être adressée par écrit ou par communication électronique standard au Bureau du PNUD/Togo ou à l'adresse e-mail indiquée ci-dessus. Le PNUD/Togo répondra par écrit ou par courrier électronique standard et enverra une copie écrite de la réponse, sans identifier la source de la requête, à tous les candidat(e)s.

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La tuberculose reste aujourd'hui un problème majeur de santé publique dans le monde, particulièrement dans les PVD dont le Togo. Elle tue aujourd'hui encore, plus de gens que jamais, surtout dans un environnement marqué par l'épidémie du VIH et l'extension de la multirésistance des souches mycobactériennes aux antituberculeux.

L'OMS estime que 9.27 millions de nouveaux cas de tuberculose sont notifiés en 2007 et 1.77 millions de personnes en sont mortes pendant la même période.

Au Togo, les chiffres ne cessent d'augmenter depuis 1999, passant de moins de 1000 à 3059 cas déclarés en 2008.

Depuis 2002, le Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme appuie les pays du tiers-monde dans la lutte contre ces trois maladies qui tuent et affectent le plus de personnes dans le monde. C'est dans ce cadre que s'inscrit le Projet Tuberculose Round 6 qui complète les appuis des autres partenaires et du gouvernement dans la lutte contre la tuberculose.

Le Projet « Renforcement du Programme National de lutte contre la Tuberculose » (Round6) dont le Bénéficiaire Principal est le PNUD a pour but de contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité liées à la tuberculose et à la co-infection tuberculose/VIH, en renforçant l'application de la stratégie DOTS au niveau des structures de soins et au niveau communautaire. Il s'inscrit dans la politique sectorielle du Ministère de la Santé et concourt à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le Développement.

En 2010, les experts mondiaux de la tuberculose ont revu les directives mondiales de prise en charge de la tuberculose, de la co-infection tuberculose et VIH et de la tuberculose pharmaco-résistante.

Le guide technique actuel du PNLT élaboré en 2008 ne répond plus aux nouvelles directives de prise en charge de la tuberculose. D'où la nécessité de le réviser afin d'y intégrer les nouvelles directives mondiales en matière de lutte contre la tuberculose. Cette révision est d'une importance capitale car elle permettra aux différents acteurs tant du niveau central que du niveau décentralisé de mieux s'outiller techniquement pour lutter contre la maladie.

2. OBJECTIFS

Objectif global :

Il s'agit de revoir le contenu du guide technique actuel du PNLT en vue d'y intégrer les nouvelles directives internationales de prise en charge de la tuberculose, de la co-infection tuberculose et VIH, de la tuberculose pharmaco-résistante.

Objectifs spécifiques :

- Analyser le contenu de l'ancien guide,
- Ressortir les lacunes éventuelles,
- Identifier les nouvelles directives adaptables à la situation épidémiologique du Togo,
- Proposer un nouveau guide technique de prise en charge de la tuberculose au Togo.
- Proposer de nouveaux modules de formation (formation des médecins et Assistants médicaux, formation des Techniciens Supérieurs de Laboratoire, formation des Infirmiers, formation des ONGs et des ASC) des prestataires en se fondant sur le nouveau guide technique

3. DUREE DE LA MISSION

La durée de la mission est de trente (30) jours ouvrables.

4. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE REQUISES

I - Qualifications Académiques

Formation en médecine

II. Expérience professionnelle

- Avoir une expérience d'au moins 10 ans dans la lutte contre la tuberculose (diagnostic, traitement et suivi).
- Avoir une expérience dans la conduite des évaluations des programmes de lutte contre la tuberculose en Afrique subsaharienne ;
- Avoir une expérience pédagogique avérée dans l'enseignement de la tuberculose (révision du module de formation des différentes catégories de prestataires);
- Une expérience en gestion d'un programme de lutte contre la tuberculose est un atout.

III. Aptitudes et compétences

- Avoir une maîtrise de l'outil informatique
- Avoir une aptitude à parler et écrire le français qui est la langue de travail pour cette évaluation

5. DOCUMENTS A INCLURE LORS DE LA SOUMISSION DE LA PROPOSITION

Les Consultant(e)s intéressé(e)s doivent présenter un dossier de candidature comprenant :

1. UNE PROPOSITION TECHNIQUE:

- (i) Note explicative sur la compréhension des TdR et les raisons de la candidature
- (ii) Brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagées

2. UNE PROPOSITION FINANCIERE : **Contrat à prix forfaitaire**

La proposition financière doit indiquer :

(i) Le montant total/somme forfaitaire globale. Afin d'aider le PNUD dans la comparaison des offres, chaque proposition financière comprendra une ventilation détaillée du montant forfaitaire, incluant :

- Les honoraires du consultant (indemnités journalières X nombres de jours ouvrables prévus) ;
- Les dépenses de transport (location de voiture + carburant) ;
- Les frais de bouche et d'hébergement lors des séjours dans l'intérieur du pays ;
- Les frais de mission (dans le cadre des déplacements à l'intérieur du pays).

Les candidats voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est à dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les TdR.

3. CV et P11 signé incluant :

- (i) L'expérience acquise dans des projets similaires ;
- (ii) Au moins 3 références (avec contact email).

6. EVALUATION DES PROPOSITIONS

Analyse cumulative (Note pondérée)

Le contrat sera attribué au/à la consultant(e) dont l'offre aura été évaluée et déterminée comme suit:

- a. Conforme ou acceptable, et
- b. Ayant reçu la note la plus élevée sur l'ensemble préétabli des critères pondérés technique et financier spécifiques à cette invitation.

Pondération : la pondération retenue, pour l'évaluation des offres, est la suivante :

- Offre technique : 70%
- Offre financière : 30%

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum des points 70 seront pris en considération pour l'évaluation financière. Après vérification de l'adéquation entre les propositions financière et technique, chaque offre financière (F) recevra une note financière (NF) calculée par comparaison avec la proposition financière la moins disante (Fm) de la manière suivante : $NF=100 \times F_m / F$ (F étant le prix de la proposition financière). Pour finir, les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique ; 30% pour la proposition financière) ; pour aboutir à une note globale (NG).

Les propositions seront ensuite classées en fonction de la note totale pondérée : $NG = 0,7 \times Nt + 0,3 \times Nf$. La note financière (Nf) est calculée sur la base de la formule suivante : $[30 \text{ Points}] \times [\text{prix le plus bas F CFA}] / [\text{prix en F CFA offert par un autre cabinet}] = \text{points attribués au prix de l'autre soumissionnaire}$. L'Offre sera adjugée à l'égard de la soumission ayant obtenu la note totale pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité). Le PNUD ne s'engage en aucun cas à choisir forcément le Consultant offrant le plus bas prix.

Critères de sélection :

Critère	Nombre de points maximum	Soumissionnaires			
		A	B	C	D
Médecin ayant une expérience d'au moins 10 ans dans la lutte contre la tuberculose (diagnostic, traitement et suivi)	45				
Avoir une expérience dans la conduite des évaluations des programmes de lutte contre la tuberculose en Afrique subsaharienne	15				
Avoir une expérience pédagogique avérée dans l'enseignement de la tuberculose (révision du module de formation des différentes catégories de prestataires)	25				
Expérience dans gestion d'un programme de lutte contre la tuberculose	10				
Maîtrise de l'outil informatique	5				
TOTAL OBTENU	100				

ANNEXE I

TERMES DE REFERENCE :

Sélection d'un consultant pour la révision du guide technique et des modules de formation du PNLT

1. CONTEXTE :

La tuberculose reste aujourd'hui un problème majeur de santé publique dans le monde, particulièrement dans les PVD dont le Togo. Elle tue aujourd'hui encore, plus de gens que jamais, surtout dans un environnement marqué par l'épidémie du VIH et l'extension de la multirésistance des souches mycobactériennes aux antituberculeux.

L'OMS estime que 9.27 millions de nouveaux cas de tuberculose sont notifiés en 2007 et 1.77 millions de personnes en sont mortes pendant la même période.

Au Togo, les chiffres ne cessent d'augmenter depuis 1999, passant de moins de 1000 à 3059 cas déclarés en 2008.

Depuis 2002, le Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme appuie les pays du tiers-monde dans la lutte contre ces trois maladies qui tuent et affectent le plus de personnes dans le monde. C'est dans ce cadre que s'inscrit le Projet Tuberculose Round 6 qui complète les appuis des autres partenaires et du gouvernement dans la lutte contre la tuberculose.

Le Projet « **Renforcement du Programme National de lutte contre la Tuberculose** » (**Round6**) dont le Bénéficiaire Principal est le PNUD a pour but de contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité liées à la tuberculose et à la co-infection tuberculose/VIH, en renforçant l'application de la stratégie DOTS au niveau des structures de soins et au niveau communautaire. Il s'inscrit dans la politique sectorielle du Ministère de la Santé et concourt à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le Développement.

En 2010, les experts mondiaux de la tuberculose ont revu les directives mondiales de prise en charge de la tuberculose, de la co-infection tuberculose et VIH et de la tuberculose pharmaco-résistante.

Le guide technique actuel du PNLT élaboré en 2008 ne répond plus aux nouvelles directives de prise en charge de la tuberculose. D'où la nécessité de le réviser afin d'y intégrer les nouvelles directives mondiales en matière de lutte contre la tuberculose. Cette révision est d'une importance capitale car elle permettra aux différents acteurs tant du niveau central que du niveau décentralisé de mieux s'outiller techniquement pour lutter contre la maladie.

2- OJECTIFS DE LA CONSULTATION

Objectif global :

Il s'agit de revoir le contenu du guide technique actuel du PNLT en vue d'y intégrer les nouvelles directives internationales de prise en charge de la tuberculose, de la co-infection tuberculose et VIH, de la tuberculose pharmaco-résistante.

Objectifs spécifiques :

- Analyser le contenu de l'ancien guide,
- Ressortir les lacunes éventuelles,
- Identifier les nouvelles directives adaptables à la situation épidémiologique du Togo,
- Proposer un nouveau guide technique de prise en charge de la tuberculose au Togo.
- Proposer de nouveaux modules de formation (formation des médecins et Assistants médicaux, formation des Techniciens Supérieurs de Laboratoire, formation des Infirmiers, formation des ONGs et des ASC) des prestataires en se fondant sur le nouveau guide technique

3. TACHES DU CONSULTANT

Sans être exhaustif, il s'agira de se réviser les points suivants :

- La structure des documents
- Le contenu (forme et fond)
- La clarté et précision des informations
- L'actualisation des directives en intégrant les nouvelles stratégies de lutte contre la tuberculose. Le consultant devra également participer à l'atelier de validation des différents documents de ladite mission. Au cours de cet atelier, il aura à présenter ses travaux et recueillir les avis sur le fonds et la forme afin d'améliorer les versions définitives.

4. PRODUITS ATTENDUS :

A la fin de la mission de consultation, le guide révisé et les modules de formation des prestataires révisés en deux temps sera transmis par email à l'UGP/PNUD. En clair, le consultant devra transmettre les documents suivants :

- un rapport simplifié de la consultation
- la version provisoire du guide révisé et des modules de formation des prestataires révisés au plus tard deux (2) semaines après la fin de la mission. .
- la version définitive du guide révisé et des modules de formation des prestataires révisés définitifs intégrant les observations de l'atelier de validation au plus tard deux semaines après cet atelier.

5. METHODOLOGIE DE LA MISSION

L'élaboration du guide révisé et des modules de formation des prestataires révisés sera faite par un consultant national.

Au plus tard, deux (2) jours après la notification du contrat, une méthodologie de travail et un agenda de travail doivent être proposés au PNUD. Une réunion technique avec les acteurs du PNLT sera organisée pour adopter la méthodologie et l'agenda.

6. DUREE DE LA MISSION :

La durée de la mission est de trente (30) jours ouvrables. Le chronogramme prévisionnel se présente comme suit :

Tâche	Durée (en jour)
Préparation de la mission : méthodologie et agenda	2
Présentation et adoption de la méthodologie et de l'agenda	1
Elaboration/révision du guide technique	10
Mise à jour des modules de formation	5
Elaboration du rapport de la consultation	4
Préparation de l'atelier de validation	2
Participation à l'atelier de validation	2
Intégrations des observations	4
Total	30

7. LIEU DE LA MISSION :

La mission se déroulera à Lomé.

8. PROFIL DU CONSULTANT:

Le consultant devra répondre au profil suivant :

- Etre un Médecin ayant une expérience d'au moins 10 ans dans la lutte contre la tuberculose (diagnostic, traitement et suivi).
- Avoir une expérience dans la conduite des évaluations des programmes de lutte contre la tuberculose en Afrique subsaharienne ;
- Avoir une expérience pédagogique avérée dans l'enseignement de la tuberculose (révision du module de formation des différentes catégories de prestataires);
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique ;
- Avoir une aptitude à parler et écrire le français qui est la langue de travail pour cette évaluation ;
- Une expérience en gestion d'un programme de lutte contre la tuberculose est un atout.

9. DOCUMENTS

Le consultant aura accès à tous les documents jugés utiles pour accomplir ses tâches notamment :

- Le guide technique actuel,
- Les différents modules de formation des prestataires,
- Le plan « Halte à la Tuberculose,
- Le Plan stratégique de lutte contre la Tuberculose 2012-2015 ;
- Politique nationale de la santé ;
- Plan National de développement sanitaire (PNDS) ;
- Les rapports d'activités du programme (trimestriels et annuels) ;

10. EVALUATION DES OFFRES

Chaque offre technique sera évaluée sur la base des critères du tableau ci-après.

Critère	Nombre de points maximum	Soumissionnaires			
		A	B	C	D
Médecin ayant une expérience d'au moins 10 ans dans la lutte contre la tuberculose (diagnostic, traitement et suivi)	45				
Avoir une expérience dans la conduite des évaluations des programmes de lutte contre la tuberculose en Afrique subsaharienne	15				
Avoir une expérience pédagogique avérée dans l'enseignement de la tuberculose (révision du module de formation des différentes catégories de prestataires)	25				
Expérience dans gestion d'un programme de lutte contre la tuberculose	10				
Maîtrise de l'outil informatique	5				
TOTAL OBTENU	100				